

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES

Arrêté du 16 janvier 2025 modifiant l'arrêté du 27 octobre 2014 relatif à la vérification du niveau de maîtrise de la langue française pour l'application des articles L. 4111-2-I et I bis, L. 4221-12 et L. 4221-9 du code de la santé publique

NOR : TSSH2501812A

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 4111-2-I et I bis, L. 4221-12, L. 4221-9, L. 4111-2-1 et L. 4221-12-1 ;

Vu l'arrêté du 27 octobre 2014 relatif à la vérification du niveau de maîtrise de la langue française pour l'application des articles L. 4111-2-I et I bis, L. 4221-12 et L. 4221-9 du code de la santé publique,

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'arrêté du 27 octobre 2014 susvisé est ainsi modifié :

1° Dans l'intitulé, les mots : « L. 4111-2-I et I bis, L. 4221-12 et L. 4221-9 » sont remplacés par les mots : « L. 4111-2-I et I bis, L. 4221-12, L. 4221-9, L. 4111-2-1 et L. 4221-12-1 » ;

2° Au premier alinéa de l'article 2, après les mots : « par les articles », sont insérés les mots : « R. 4111-13-8-3, R. 4221-13-4-3, ».

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 16 janvier 2025.

Pour la ministre et par délégation :

*La cheffe de service,
adjoite à la directrice générale
de l'offre de soins,*

C. DURAND